

WARAA

Les Vainqueurs

Présidentielle de 2015
Koffi Yamgnane et Alberto
Olympio aussi en course
Ont-ils une chance ? P4



Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses 11 Septembre 2014 N° 041 - Prix 250 F CFA

Projecteurs sur le PERI
Un Projet suivi de près
par le gouvernement P5



Exploitation du rapport sur les fuites illicites
des capitaux au Togo à des fins politiques P3



Une démarche stérile face aux
multiples réformes enclenchées

Ministère de la santé publique
Vive tension à la CAMEG-TOGO entre
le personnel et la Direction générale



Eliminatoire CAN 2015
Le Togo tenu en échec
par le Ghana 2 contre 3 P7

Première conférence économique à Dubaï



Un investissement de 20 milliards de dollars
en perspective dans la zone UEMOA P3

Une nouvelle mutuelle pour une
restructuration du secteur informel

La DOSI encadre la naissance de la MUCTAM P7



Ministère de la santé publique Vive tension à la CAMEG-TOGO entre le personnel et la Direction générale

Depuis le début de l'année, notre journal enquête et publie des articles à propos du projet de licenciement collectif qui concerne 49 agents sur les 105 que compte la Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels et Génériques du Togo (CAMEG-Togo). Dans notre dernière parution à ce sujet, nous avons expliqué à nos lecteurs que ce projet était une action de vengeance orchestrée savamment par l'ancien Ministre de la santé Charles Kondi Agba contre une catégorie du personnel notamment les anciens agents de Togopharma. Cette catégorie du personnel servait à la CAMEG et pendant cinq années durant, elle touchait un demi-salaire et on ne cotisait pas pour elle à la CNSS, ce qui fait qu'elle ne pouvait pas prétendre à une retraite. Devant cette situation, elle a saisi en mars 2008 le chef de l'Etat. Ce dernier donna des instructions fermes au

Ministre Agba pour que l'injustice soit réparée. Et l'ordre fut exécuté mais visiblement à contre-cœur. En effet, en 2011, le Ministre Agba monte un projet d'évaluation de l'ensemble des ressources humaines du secteur de la santé « y compris la CAMEG-Togo ».

Le Ministère de la santé commet alors un expert consultant béninois pour ce projet d'évaluation. Enfin de compte, seuls les ressources humaines de la CAMEG-Togo ont été évaluées.

Le consultant rend son rapport et coïncidence troublante, seuls les agents qui étaient à demi salaires et ont sollicité l'intervention du chef de l'Etat sont sur la liste du personnel à licencier pour motif économique

Depuis huit mois, le dossier est au niveau de l'inspection du travail. Les techniciens du ministère du travail trouvent que les critères pour un licenciement économique ne



son pas remplis. Mais la direction de la CAMEG-Togo s'obstine dans sa logique de licenciement pour motif économique. Coup de théâtre, en juillet dernier, la même direction qui veut licencier son personnel pour motif économique distribue à tout le personnel une prime de rendement (un treizième mois de salaire) car le bilan 2013 à été largement excédentaire. A partir de ce moment, les agents estiment que le projet de licenciement pour motif est devenu caduc. Mais la direction malgré tout vient d'envoyer un courrier à

toutes les banques pour leur dire d'éviter d'accorder des prêts aux agents de la CAMEG car ils sont sous menace de licenciement pour motif économique. C'est cette obstination à se venger sur une catégorie du personnel alors que le motif économique invoqué est fallacieux qui est à l'origine du regain de tension en ce moment au sein de cette petite entreprise à caractère purement social de surcroît. Nous n'avons rien contre la directrice de la CAMEG. Mais nous n'acceptons pas l'injustice et la discrimination dont est l'objet une partie de son personnel.

Dans certaines sociétés comme Editogo lorsque le directeur a constaté que son personnel était plétorique, il a tanté plusieurs mesures d'allègement de charges pour éviter de supprimer les emplois. A la CAMEG au contraire, on a continué de recruter les agents tout en criant que ça ne marche pas. Tout individu peut se tromper. Les présidents prennent des décrets et les rapportent après lorsqu'ils se rendent compte que ce n'était pas la bonne solution. Pourquoi la direction de la CAMEG croit qu'elle est infaillible ? Si elle a eu la gentillesse de distribuer des primes de rendement, cela voudrait dire que d'autres solutions sont envisageables. Et puis est-il vraiment nécessaire de jeter injustement des familles entières dans la galère à la veille d'une élection présidentielle ?

La Rédaction

Siège : Derrière EPP Kélégougan
Tél : 90-02-52-45 / 22-35-81-95
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13BP152
LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)
Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

SECRÉTAIRE DE REDACTION

AGBEDANOU Essivi

REDACTION

EZI Akoma
W. Maléki
Achile

INFOGRAPHISTE

Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE

Service Action
00228 22-61-35-60
Tirage : 3.000 Exemplaires
Révisé N° 0471/29/05/13/HAAC

**Annonces et pubs :
appelez le 90-02-52-45**

**Retrouvez
votre journal
WARAA
Les Vainqueurs
chaque jeudi
dans les kiosques**

Numéros Utiles

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

Exploitation du rapport sur les fuites illicites des capitaux au Togo à des fins politiques

Une démarche stérile face aux multiples réformes enclenchées

Le Président de l'Alliance Nationale pour le Changement Jean Pierre Fabre, a donné la semaine dernière une conférence publique sur l'économie Nationale. Cette initiative, première en son genre, était presque saluée par l'opinion qui a été habitué depuis 2010 par des marches intempestives. Malheureusement, le tout-puissant de l'ANC désormais « apprenti économiste » au lieu de s'appesantir sur les diverses facettes de l'économie togolaise, Produit Intérieur Brut et le Produit National Brut, les grosses régies financières du pays et les secteurs d'activités, a plutôt fait un commentaire du rapport 2013 de Global Financial Integrity (GFI). Selon ce rapport sur le Togo qu'il a brandit comme un trophée voulant aller à l'école de Nicolas LAWSON, Jean Pierre Fabre a présenté une conférence plate sur un rapport dont il a caché subtilement une partie du contenu.

La pilule mensongère fabriquée de toutes pièces

Le néo économiste Jean Pierre Fabre fait croire que l'évasion des capitaux est due aux détournements et aux pillages de la caisse de l'Etat. Et pourtant, selon un rapport 2009 réalisés par le GFI et la Banque Africaine de Développement, la corruption sous forme de pots-de-vin ou de malversation ne représente que 3 % environ des flux illicites. L'argent détourné par les administrations publiques corrompues est insignifiant comparé aux autres formes de flux illicites. En effet, **les activités criminelles telles que le trafic de drogue et la contrebande, et**

les transactions commerciales des multinationales sont les vraies causes de l'évasion fiscale. 90 à 95% des sorties illicites des capitaux ne sont donc pas dues aux détournements du trésor public mais plutôt des activités criminelles et des transactions commerciales des multinationales. En faisant croire à l'opinion que l'évasion des capitaux est manigancée par les gouvernants, Fabre ne fait que chercher des poux sur des crânes rasés pour assouvir ses besoins politiques.

D'autres vérités du rapport GFI

Le concepteur de la « prise du pouvoir par les marches » s'il avait observé avec un peu plus d'objectivité et moins de passion le rapport de la GFI, allait se rendre compte que l'évasion des capitaux n'est pas un problème particulier à l'Afrique. Même les pays plus développés comme la Chine et l'Afrique du sud et le Nigéria en sont victimes. En 2011, les sorties illicites de capitaux de l'Afrique s'élevaient à plus de 1600 milliards de dollars en valeur cumulée. Entre 2002 et 2011, le Nigéria a enregistré une sortie illicite des capitaux estimé à **142,3 milliards de dollars US. L'Afrique du sud pour cette même période a enregistré une évasion de 100 milliards de dollars. En 2011, la Chine cumule près de 1075 milliards.** S'il affirme que le régime en place ne veut pas quitter le pouvoir parce qu'il pille à volonté la caisse de l'Etat, il doit aussi recourir aussi au rapport 2009 qui prouve aussi que la fuite des capitaux



n'est pas essentiellement due aux pillages comme on le pense. D'ailleurs, la succession des présidents dans les pays sus mentionnés n'est pas arrivée à mettre fin à ce phénomène.

Les solutions du gouvernement pour arrêter l'hémorragie

Observant le rapport 2013 du GFI. On remarque qu'il y a une baisse considérable de la sortie illicite des capitaux de 2008 à 2011. En effet, de 4471 millions de dollars en 2008, le Togo est à 1140 millions de dollars en 2011. Cette baisse peut désormais tendre

vers une sortie illicite zéro grâce aux multiples actions du gouvernement. La mise en place de l'Office Togolais des Recettes permet non seulement de mobiliser plus de ressources au niveau de la douane et des impôts mais de lutter contre la corruption et l'évasion des capitaux dans ces grosses régies financières du pays. L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) permettent aussi l'assainissement et une plus grande transparence de la passation des marchés publics. Parlant du com-

merce extérieur, le gouvernement togolais a initié le Guichet Unique pour le Commerce Extérieur toujours pour contrattaquer la fuite des capitaux et faciliter les procédures administratives aux opérateurs économiques. Etant donné que les activités criminelles occupent une place importante dans l'évasion des capitaux, le gouvernement par le biais du ministère en charge de la sécurité ne ménage aucun effort pour décourager le banditisme de grands chemins. Loin de tacler son adversaire politique par des dossiers économiques qu'il ne maîtrise qu'approximativement, le candidat naturel de l'opposition pour 2015, Jean Fabre ferait mieux d'exploiter d'autres issues, présenter un programme de champagne séduisant et convaincant. Le lectorat est assez lucide pour juger et voter en 2015 le discours plus accrocheur et non le discours plus accusateur.

Jack NUKUNU

Première conférence économique à Dubaï

Un investissement de 20 milliards de dollars en perspective dans la zone UEMOA

L'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA) a organisé la première conférence économique qui s'est tenu mardi dernier à Dubaï. Les Présidents des huit pays de l'UEMOA, le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo notamment ont participé à cette rencontre. Naturellement, la délégation togolaise a été conduite par le Président de la répu-



blique Faure Gnassingbé. L'UEMOA espérait au sortir de cette conférence économique décrocher 20 milliards de dollars soit plus de 1000 mil-

liards de FCFA pour l'exécution des projets de développement dans les 8 pays membres, elle a alors obtenu cette somme à quelques cents près. L'opération 'Invest in UEMOA' proposait aux riches investisseurs du Golfe de participer au financement de 17 projets intégrateurs en matière d'infrastructures routières, ferroviaires, de ports, d'eau ou d'énergie. Le président Faure, s'est

Suite à la p 7 **3**

Santé / Ebola

Echange du Premier Ministre avec les patrons de presse pour une communication professionnelle autour de la maladie

Le Premier ministre en charge de la Santé, Kwési Séléagodji Ahoomey-Zunu, en collaboration avec le comité de gestion de crise de la fièvre hémorragique à virus « Ebola », a échangé le jeudi 4 septembre à la Primature avec les patrons de presse sur l'épidémie.

L'objectif est d'informer les patrons de presse sur le dispositif « Communication, Information et Education » mis sur pied par le comité, en vue de les impliquer davantage dans la gestion de cette crise. Il s'agit en effet de recueillir les propositions et suggestions des responsables des médias, de définir avec eux une vision commune de prévention et de sensibilisation et de leur



Vue partielle des responsables des médias et les journalistes

permettre de relayer de manière professionnelle les informations relatives à cette maladie, afin d'amener la population à comprendre la nécessité de s'engager dans cette lutte. Ce cadre de discussion a également permis d'édifier les participants sur les signes annonciateurs de cette maladie que sont les si-

gnes généraux (fièvre, maux de tête, douleurs musculaires, etc...), les troubles digestifs (nausée, vomissement, diarrhée) et l'hémorragie (saignement).

Les patrons de presse ont exprimé leur adhésion à cette initiative et promis de s'engager aux côtés du comité pour un relais efficace des infor-



Le Premier Ministre (2e de la droite) lors des échanges

mations. Ils ont suggéré qu'une formation sur toutes les questions liées à ce mal soit organisée à l'endroit des journalistes pour la vulgarisation de vraies informations sur le sujet.

Le Premier ministre en charge de la Santé a remercié les médias pour le travail déjà abattu dans le cadre de la sen-

sibilisation autour de cette pandémie et promis d'oeuvrer pour que des informations justes et avérées parviennent aux journalistes. Il a aussi exhorté ceux-ci à faire de même, en vérifiant les informations avant de les publier en vue d'éviter une psychose dans la population.

AT

Présidentielle de 2015

Koffi Yamgnane et Alberto Olympio aussi en course Ont-ils une chance ?

Notre pays s'achemine inexorablement vers l'échéance présidentielle de 2015. Dans les différents états-majors on s'active à monter les stratégies électorales. Les partis politiques les plus représentatifs à l'Assemblée nationale sont déjà sur le terrain. Le leader de l'ANC, Jean-Pierre Fabre à qui nous présentons nos condoléances pour la perte de sa maman, a entamé depuis plusieurs semaines une vaste tournée nationale. Son ambition est de parcourir les 400 cantons du Togo pour aller à la rencontre des populations.

Quant au parti UNIR,

son artillerie lourde qu'est le mouvement des cadres s'est mise déjà en branle. Le candidat du pouvoir part avec un avantage certain car tout l'appareil de l'Etat est dans ses mains. Mais il a un handicap sérieux. C'est la longévité du pouvoir exercé par son défunt père.

Les opposants au cours de leurs sorties insistent beaucoup sur le caractère dynastique du pouvoir des Gnassingbé oubliant que la gouvernance d'Eyadéma est très différente de celle de Essozimna.

C'est dans cette atmosphère que deux larrons

s'invitent dans la bataille. Il s'agit de l'homme d'affaire Alberto Olympio et du franco-togolais Kofi Yamgnane. A priori, ces deux aventuriers n'ont aucune chance d'inquiéter les candidats des grands partis présentés à l'Assemblée Nationale.

Mais a y voir de près, ils conservent tout de même une chance de gagner. En effet, les résultats des législatives ont laissé apparaître un fort taux d'abstention. Un électeur sur trois ne s'est pas rendu aux urnes et la plupart de ceux qui ont boudé les urnes sont des jeunes donc récupérables



par un camp ou un autre. Ceux qui avaient refusé de voter étaient déçus par la gouvernance du pouvoir de Faure alors qu'ils n'accordent aucun crédit aux opposants en face. Si en 2015 un troisième lar-

ron parvient à séduire ces mécontents et les faire sortir tous pour voter pour lui, il peut remporter la présidentielle car comme disent les anglais : « we must play before ».

Projecteurs sur le PERI

Un Projet suivi de près par le gouvernement

Dans la précédente parution de votre journal, nous avons dans un dossier spécial relevé les performances encourageantes du gouvernement en ce qui concerne l'éducation scolaire. Il nous semble important de revenir sur un projet important exécuté dans ce domaine. Il s'agit du Projet Education et Renforcement Institutionnel (PERI) conçu pour soutenir la mise en œuvre de la première phase (2011-2013) du Plan Sectoriel de l'Education (PSE). Le PERI vise principalement à accroître la couverture scolaire, diminuer les abandons dans le cycle primaire, améliorer la qualité des enseignements, et renforcer les compétences des ministères en charge de l'éducation et celles des communautés bénéficiaires. Avec ses trois composantes, le PERI s'intéresse à la construction des salles de classe pour faciliter l'accès à l'éducation, à l'amélioration de la qualité des enseignants et aux renforcements des capacités. L'Accès à l'éducation qui est la première composante du PERI est financé à hauteur de 23 millions de dollars soit environ 12 milliards de FCFA. En milieu urbain,



elle se charge de la construction et de l'équipement de 204 salles de classe, à travers une Maîtrise d'Ouvrage Déléguée à une agence spécialisée, l'Agence d'Exécution des Travaux Urbains (AGETUR). Cette même composante renferme une construction et l'équipement de 611 salles de classe en milieu rural, à travers une Maîtrise d'Ouvrage Déléguée aux Comités de Gestion des Ecoles Primaires (COGEP). Les nouvelles salles de classe sont dotées d'infrastructures connexes, telles que des latrines séparées pour filles et garçons, du mobilier scolaire et faciles

d'accès aux personnes handicapées. Financée à hauteur d'environ 8 milliards FCFA, la deuxième composante du PERI est consacrée à l'amélioration de la qualité des enseignants. Elle appuie alors la construction de trois nouvelles Ecoles Normales d'Instituteurs (ENI) dans la Région des Plateaux, la Région Centrale et celle de la Kara, l'octroi de subventions aux écoles éligibles pour les dépenses opérationnelles visant à améliorer la qualité des enseignements. Cette composante soutient aussi la fourniture de plus de 3 millions de manuels scolaires et guides du maître (en lecture et calcul)



pour les écoles primaires publiques et les écoles d'initiatives locales (EDIL) qui devront faire place aux véritables écoles publiques avant la nouvelle rentrée scolaire. Diverses expériences dans les pays comme le Bénin, le Sénégal, le Mali, la Guinée ou encore la Côte d'Ivoire prouvent que La mise à profit des capacités des communautés pour la mise en œuvre de petits projets de salles de classe permet de ne plus connaître le problème classique de la limitation des capacités d'absorption. Ainsi la composante 3 du PERI est consacrée au renforcement des compétences des Comités de Gestion des Ecoles Primaires (COGEP) et des communautés en matière

de gestion et de supervision de la construction des écoles. Financée à environ 4 milliards de FCFA, cette composante s'intéresse aussi au renforcement des capacités des ministères en charge de l'éducation et de la formation. Il y a quelques semaines, le ministre des Enseignements Primaire et Secondaire Florent Manganawé avait fait une tournée nationale pour constater l'évolution des chantiers de construction des salles de classes. Il a malheureusement remarqué que certains chantiers étaient mal exécutés. Il a alors remonté les bretelles aux entrepreneurs véreux et pris des dispositions pour une bonne poursuite des travaux.

La Rédaction

DJ/DJ
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DE LA COOPÉRATION

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DE L'INFORMATION, DE LA COMMUNICATION ET DE LA DOCUMENTATION

N° _____/MAEC/SG/DVICD Lomé, le _____

COMMUNIQUE

Dans le cadre des préparatifs du sommet extraordinaire des Chefs d'Etats de l'Union Africaine sur la sécurité maritime qu'organise le Togo en Octobre 2015, le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération recrute des togolais nationaux et de la diaspora des deux sexes, spécialistes et experts dans tous les domaines affiliés à la sécurité maritime. Les dossiers des candidatures sont composés comme suit :

- une photocopie légalisée du certificat de naissance ;
- une photocopie légalisée du certificat de nationalité ;
- une photocopie légalisée d'un diplôme ou attestation maritime ;
- un Curriculum vitae.

Le dépôt des dossiers de candidatures se fait en ligne sur le site du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération www.diplomatie.gouv.tg ou auprès de la Direction des Organisations Internationales dudit Ministère.

La date de clôture est fixée, au plus tard au, 30 Septembre 2014.

Fait à Lomé, le 08 Septembre 2014.

Assemblée Nationale

Le suppléant Alonou Kokou remplace l'honorable Dahuku Péré

Un nouveau député de la circonscription électorale de Blitta vient de faire son entrée à l'hémicycle en remplacement de Dahuku Péré. Il s'agit en effet de l'honorable Alonou Kokou qui figurait sur la liste UNIR tout comme son prédécesseur.

En début d'année, l'honorable Dahuku Péré avait été victime d'un accident grave qui lui a coûté des mois d'hospitalisation en Europe. Même à son retour, sa santé s'est à peine améliorée.

Des analyses certifiées



cédé à son remplacement par l'honorable Alonou Kokou qui a commencé à siéger depuis mardi lors de la première session extraordinaire de l'année 2014.

Pour rappel, l'ancien mentor du parti Alliance avait délaissé ses militants pour se positionner sur la liste UNIR lors des législatives de juillet 2013. Depuis quelques mois déjà, le reste du parti a formalisé sa fusion avec le parti au pouvoir.

par le CHU Sylvanus Olympio, il ressort qu'il souffre malheureusement de troubles cognitifs qui lui empêchent de poursuivre sa mission d'élu du peuple. La Cour Constitutionnelle a alors pro-

Jack NUKUNU

La noix de kola

De ses origines à ses vertus

La noix de kola ou le kola est le fruit du kolatier, un arbre de la famille des sterculiacées. C'est un arbre originaire de l'Afrique de l'Ouest, il peut atteindre 10 à 15 m de hauteur. Le kolatier, pousse sous les climats tropicaux. Il est maintenant cultivé en Côte d'Ivoire et au Nigeria, mais aussi en Malaisie, au Sri Lanka, aux Antilles et en Amérique Centrale. De couleur verte foncée, ces feuilles sont ovales et pointues à l'extrémité. Ses fleurs, qui sont groupées sous forme de grappes, n'ont pas de pétales et les sépales qui les composent sont de couleur crème. Ses fruits sont des cabosses, des follicules ligneux réunis en étoile. Chaque follicule, de couleur rose-blanche ou verte, est de 3 à 6 cm de diamètre.



Le kolatier

Au goût amer, le kola est surtout prisé pour ses vertus énergisantes, thérapeutiques et spirituelles. On utilise notamment l'espèce *Cola acuminata* et *Cola nitida*. Débarrassé de la fine enveloppe, il se consomme cru et se mastique comme du chewing-gum.

Le kola, du XIV^e siècle à nos jours

Au XIV^e siècle, la poudre de kola fit l'objet d'un important commerce. Les voyageurs l'échangeaient même contre la poussière d'or avant d'entreprendre la traversée du Sahara. Cela leur permettait de mieux tolérer la fatigue, la faim et la soif durant le long voyage. Le Kolatier a été exporté aux Antilles et en Amérique par les esclaves africains. Ces derniers les mâchaient pour plus de résistance et un meilleur rendement dans les plantations.

Durant des millénaires, les africains ont mâché des noix de kola pour combattre la fatigue physique et intellectuelle et pour éviter la dépression.

Le kola est devenu célèbre aux Etats unis, car ses extraits furent utilisés pour la fabrication de la boisson Coca Cola. Ce breuvage a été inventé en 1886, par un pharmacien d'Atlanta, Docteur John Pemberton et contenait un extrait de noix de kola, un extrait de feuille de coca et du vin. En 1893, il change sa formule en supprimant le vin pour créer une boisson sans alcool. Le but était de proposer une boisson stimulante. En 1899, il concède la licence de production du coca cola.

Dans certaines circonstances, le kola est mâché pour atténuer les effets des boissons locales comme le tchapalo, le tchoukoutou comme l'a fait remarquer un jeune moba : « *le jour du marché quand je bois du tchapalo en quantité ; je paie du kola pour 25 FCFA que je mastique correctement, ça me permet de me dessouler et de continuer par boire* ».

On ne peut parler du kola en

Afrique occidentale et passer sous silence cette expression par excellence qui se rapporte à la tradition « donner le kola ». Cette expression apparaît surtout lors de la compensation matrimoniale ou le jeune marié offre révérencieusement des kolas dans une calebasse à sa belle famille. De même lors de la cérémonie de deuil chez les kotokoli musulmans, on donne le kola aux chefs religieux après la prière. En milieu moba, lorsqu'un enfant naît, les parents invitent l'entourage à la cérémonie de sortie par l'envoi de deux noix de kolas en lieu et place d'une carte d'invitation. Il est à noter qu'au Togo, dans toutes cérémonies en milieu musulmans le kola est toujours utilisé.

Les variétés de kola

Il existe plusieurs variétés de kola : le rouge, le blanc et celui de petite forme dénommée « le petit kola ». Sa forte teneur en caféine et en kولاتine, extrait phénolique de la noix de kola, en fait un excellent tonique. La noix de kola est ainsi utilisée comme antidépresseur, pour lutter contre l'hypotension, les rhumes, la fatigue physique ou intellectuelle, comme stimulant cardiaque et tonique musculaire. Il possède également des vertus digestives. Il est à noter que les effets de la noix de kola se font sentir plus longtemps que ceux d'autres excitants, comme le café ou le guarana.

Les vertus

Vertus énergisantes

Scientifiquement, le kola est très riche en alcaloïdes, et présente également des traces de théobromine : substance à la fois diurétique et vasodilatatrice. Ce dernier qui serait aphrodisiaque est majoritairement consommé par les hommes. Il accroît l'afflux du sang au niveau du sexe et permet ainsi d'améliorer la fonction-



Les cabosses de kola

l'homme. A ce sujet un conducteur de taxi moto se prononce : « *Quand je bois du sodabi contenant la décoction du petit kola,*

ça augmente ma virilité et je fais bien l'amour avec ma femme ». Un second conducteur de taxi moto renchérit : « *la consommation du petit kola était destinée aux vieux dont la virilité était faible, de nos jours ce n'est plus le cas, même les jeunes en consomment pour accroître leur virilité* ».

D'autres hommes consomment le kola pas pour leur virilité mais pour avoir l'insomnie comme en témoigne ce conducteur : « *Afin d'éviter de somnoler au volant, je mâche le kola et puis je reste vigilant tout le long de mon trajet. Il me maintient en forme et je suis bien éveillé* ».

Lors des deux guerres mondiales, les tirailleurs sénégalais en consommaient afin d'avoir les yeux d'Argus et de lutter contre la fatigue.

Vertus thérapeutiques

Riche en méthylxanthines notamment en caféine, la noix de kola est également utilisée par l'industrie pharmaceutique pour la fabrication des médicaments contre l'apnée des enfants prématurés, les maladies pulmonaires obstructives, chroniques ainsi que l'asthme.

Il est utilisée par les tradi thérapeutes comme en témoigne cette vieille de 68 ans : « *pour les maux de mes genoux, un tradi thérapeute m'a conseillé de me réveiller très tôt le matin et de mâcher le kola blanc puis de le cracher sur mes genoux ensuite passer la salive mélangée de débris de kola et de jus de kola comme une pommade, sur les genoux du haut vers le bas et répéter ce rituel thérapeutique pendant 7 jours* ».

Afin de lutter contre certaines maladies infectieuses comme le zona, on mâche le kola blanc et on le passe sur la partie infectée. Selon certains enquêtés : « *le kola blanc est un remède efficace contre l'angine, quand on a les ulcères, il faut en mâcher tout en avalant le jus amère. Disons*

lebasse ou une assiette doit être distribuée aux mendiants, aux enfants »

Au sud du Togo pour implanter le « goro vaudou » qui signifie « fétiche de kola » le kola fait partie des ingrédients pour l'installation de ce fétiche. S'il arrivait qu'un adepte de ce vodou ou quelqu'un veuille avoir la grâce, la protection ou le service de cet objet occulte, il suffit de prendre 7 kolas, de prononcer ses vœux sur ces kolas et d'aller les déposer sous le fétiche, tout en espérant une réponse positive après un temps.



Les noix de kola

qu'elle contient de l'antibiotique ». « *Je me rappelle quand j'étais petite, j'aidais ma mère à préparer la boisson locale communément appelée Tchoukoutou. Un jour, par inadvertance la boisson chaude s'est versée sur mon bras droit et m'a brûlé créant une grande plaie. Ma mère a payé du lait de vache qu'elle a mélangé au jus de kolas blanches. Elle a passé cette mixture sur la plaie et le résultat a été satisfaisant* », a confié une revendeuse de Tchoukoutou

L'utilisation du kola dans la teinture :

Le kola devient une substance utilisée pour le textile. Il est écrasé et mélangé à une quantité d'eau. Une fois que l'eau est colorée, on l'utilise pour l'impression. Dans un passé lointain, en milieu moba peuple de l'Afrique du Nord-Togo, les tenues des chasseurs étaient teintées à base de kola et ce, pour leur permettre de se confondre à la couleur des herbes pour échapper à la vigilance des animaux.

Vertu spirituelle :

Le kola permet de s'attirer la chance et de dévier un mauvais sort. En effet il est offert comme aumône pour conjurer un mauvais sort ou s'attirer la chance. A ce sujet un mécanicien en témoigne : « *Un jour j'ai fait un mauvais rêve, et après explication, mon alpha m'a conseillé de prendre quatre kolas blanches de me nettoyer le corps et d'aller les jeter sur un dépotoir sauvage* ».

Un marabout déclare : « *Dès fois après certaines consultations, je conseille certains de mes clients de prendre trois kolas et 3 piments rouges, de prononcer leurs vœux et de les déposer à un carrefour* », il ajoute « *21 kolas rouge, 21 kolas blancs, 21 morceaux de sucres blancs et 21 galettes. Le tout dans une ca-*

Les effets négatifs de la noix de kola

La consommation prolongée de kola amène à une dépendance. Le sevrage peut entraîner des maux de tête, des irritations, de la nervosité, de l'anxiété, de la somnolence, et de la confusion. La caféine que contient le kola peut causer de l'insomnie, de la nervosité, de l'agitation et de l'irritation gastrique. Prise en grandes quantités, cette caféine peut provoquer des nausées, des vomissements, de l'hypertension artérielle, des palpitations cardiaques, de l'arythmie, une accélération de la respiration, des crampes musculaires et des maux de tête. Mastiquer de grandes quantités de noix de kola peut causer un cancer de la bouche.

Une nouvelle mutuelle pour une restructuration du secteur informel

La DOSI encadre la naissance de la MUCTAM

La FOPADESC à Lomé a servi de cadre au lancement de la Mutuelle pour les Conducteurs de Taxi Motos (MUCTAM). Cette nouvelle mutuelle à l'initiative de la Délégation à l'Organisation du Secteur Informel va « **permettre de fédérer tous les taxis men exerçant dans le métier à deux roues pour qu'ensemble nous puissions trouver les solu-**



Première conférence économique à Dubaï

Un investissement de 20 milliards de dollars en perspective dans la zone UEMOA

Suite de la p 3
félicité du projet concernant son pays il s'agit en effet, de la construction

NEWS
Bur
doublement de l'axe actuel sur 667km via les localités de Lomé-Atakpamé-Sokodé-Karakanté-Cinkassé. Sur les 20 milliards d'engagements, la société Trojan General Contracting, un groupe basé à Abou Dhabi va apporter à elle seule 16 milliards. L'Indien Essar, via sa filiale émiratie, s'est engagé pour 2 milliards de dollars dans des projets de routes, ponts, aéroports et une centrale thermoélectrique au Bénin, en Guinée-Bissau et au Ni-



ger. Enfin Hasan Juma Backer Trading & Contracting, originaire du sultanat d'Oman a aussi promis 700 millions pour un port sec en Côte d'Ivoire. Le ministre togolais de l'Economie et des Finances, Adjé Otèth Ayassor, a tenu à préciser que les

20 milliards étaient un investissement déterminant du secteur privé en faveur d'une région ouest africaine en pleine croissance. Ce n'est donc pas un prêt et encore moins un don.

La Rédaction

tions pour sortir de la précarité et de la vulnérabilité » a indiqué la Directrice Générale de la DOSI, Mme Ingrid AWADE. Cette mutuelle novatrice va mobiliser tous les Zémindjans du Togo mais dans sa phase de démarrage il faut signaler que c'est plus de 20.000 bénéficiaires que les conducteurs de taxis motos eux même, leurs conjoints et leurs enfants, qui font avoir les produits et services de la MUCTAM. En effet au delà de l'épargne et du crédit qui sont des services classiques d'une mutuelle, la MUCTAM offrira un package d'assurance avec la compagnie GTA/C2A qui comporte une assurance de la moto avec la responsabilité civile. De même une couverture sociale avec la Caisse Nationale de Sécurité

Sociale. Enfin la DOSI mettra sur pieds un fonds de reconversion pour les Zémindjans qui ne souhaiteraient plus poursuivre leurs activités dans ce domaine. Et pour les conducteurs non propriétaires l'Etat les aidera à avoir leurs moto à coût réduit. Nul n'ignore aujourd'hui l'importance économique des Zémindjans qui, malgré les voies très difficiles d'accès arrivent à être le pont entre les grandes agglomérations et les milieux ruraux les plus éloignés. Cette importance économique a été reconnue et saluée par la DG de la DOSI. Ainsi il urge de réfléchir afin de soulager les peines de ces acteurs économiques qui à terme feront le développement de notre pays le Togo.

Fic

Eliminatoire CAN 2015

Le Togo tenu en échec par le Ghana 2 contre 3

La 2e journée des éliminatoires CAN 2015 s'est jouée hier. Le Togo qui est engagé aux côtés de la Guinée, de l'Ouganda a perdu hier au stade de Kégué face au Ghana le quatrième pays du groupe par 2 buts contre 3. Le public qui a fait le déplacement de Kégué est reparti déçu. Cette seconde défaite du Togo lui renvoie à la dernière place du classement dans ce groupe. Le classement se présente dans ce groupe comme suit :

1er Ouganda qui a battu la Guinée 2-0
2e le Ghana, 3e la Guinée et le Togo occupe la place du bon dernier.

La Rédaction

SAVOIR

NEWS

La Première Agence de Presse Privée au Togo

www.savoirnews.net

L'INFO en continu 24H/24

Tél (228) 90 04 19 64 / 91 45 34 50 / 99 35 29 23

E-mails : savoir.news@yahoo.fr / info@savoirnews.net



Alerte Virus Ebola

EBOLA : EVITONS TOUS LA PROPAGATION DU VIRUS!

Le virus Ebola, maladie virale hautement contagieuse et très mortelle, sévit depuis quelques mois dans la sous-région ouest africaine. L'Organisation Mondiale de la Santé, OMS, vient de décréter l'épidémie comme une « **urgence de santé publique de portée mondiale** ».

Cela indique donc qu'une mobilisation générale doit être engagée par tous pour éviter la propagation du virus.

Signalons au Centre de Santé le plus proche, aux numéros d'urgences habituels et au **numéro vert 111**, tout cas suspect présentant l'un des signes cliniques accompagnant une forte fièvre suivants :

- diarrhée sanglante
- selles noires
- saignement du nez, de la peau, des gencives ou à tout autre endroit du corps
- sang dans les urines
- crachats contenant des traces de sang
- sang dans les vomissements.

Evitons la contagion de la maladie en observant le respect scrupuleux des règles élémentaires de prévention suivantes :

- éviter tout contact direct avec les personnes malades ou mortes de la maladie
- éviter de manipuler du sang, des sécrétions, des organes ou des liquides biologiques d'animaux ou de personnes infectés,
- ne pas manipuler les gibiers tels que les agoutis, les rats, les souris, les porcs épics, les lièvres, les antilopes, les chauves-souris, les chimpanzés, les gorilles (vivants ou morts).

Evitons tous la propagation du virus d'Ebola !

CECI EST UN MESSAGE DU CONSEIL NATIONAL DES PATRONS DE PRESSE.